



LA C.A.P. DES ASSISTANTS SOCIAUX BOYCOTTEE PAR L'ADMINISTRATION !

Aucun document officiel (au timbre de l'administration) n'a été transmis aux représentations syndicales visant à l'annulation et au report de la CAP.

Ainsi, la représentation syndicale s'est présentée ce jour, à l'heure prévue dans les locaux du ministère, afin de procéder à l'apurement de l'ordre du jour de la dite commission.

Force est de constater que celle ci n'a pas eu lieu !!!

Nous retenons :

- Que l'administration a été incapable d'organiser cette CAP, suite à une « épidémie » frappant un service administratif. Ce qui nous interroge sur les conditions de travail du bureau SD2C.
- Qu'il est à déplorer que la continuité de service n'ait pas été engagée pour que cette CAP de mutation des assistants sociaux puisse se tenir.
- Que le respect de la « bonne » gestion des deniers public (si souvent argué par l'administration) semble en l'espèce avoir été totalement négligé par la DRH (réservations de train, d'avion, d'hôtel, de temps de travail et de déplacement certainement quantités négligeables pour ce Ministère !)
- Que le mépris de l'administration pour notre corps professionnel est patent !
- Que les intérêts des travailleurs sociaux (catégorie A, primes, développement de carrière, reconnaissance professionnelle...) restent négligeables !

La défense de nos métiers n'est manifestement pas un élément de préoccupation du ministère des affaires sociales.

Cet épisode, n'aurait jamais pu se produire si nous étions un corps reconnu par ce ministère qui légifère sur nos métiers.

Vous comprenez pourquoi :

- le passage en catégorie A n'est pas une priorité pour notre ministère de tutelle.
- Les primes resteront au même montant que celles de la catégorie C.

La CFDT reste mobilisée, car nous ne pouvons compter sur le ministère des affaires sociales.

Nous envisageons des actions à conduire pour obtenir, enfin, la reconnaissance de notre métier.

Nous vous tiendrons informé des suites !

Vos élues CFDT à la CAP des Assistants de service social :

BA Nafissatou : nafissatou.ba@direccte.gouv.fr

MIGNON Muriel : muriel.mignon@agriculture.gouv.fr

STAMIEROWSKI Sonia : sonia.stamierowski@dcstep.gouv.fr

FIORENTINO Jacqueline : jacqueline.fiorentino@drjscs.gouv.fr

